

## **B. RESOLUTION**

Monsieur le Président demande si quelqu'un souhaite déposer une résolution.

Il donne la parole à Monsieur Christian Repond qui, au nom du **Groupe PDC/PVL**, intervient comme suit :

### **Révision du plan de stationnement de la Ville de Bulle**

*« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et généraux,*

*Lors de sa séance de préparation du Conseil général, le Groupe PDC/PVL a appris que le plan de stationnement de la Ville de Bulle allait être revu complètement et qu'une commission comprenant des représentants de tous les milieux concernés allait se mettre au travail.*

*Etant donné :*

- 1. la démographie galopante de notre région,*
- 2. la nécessité évidente de la Ville de Bulle à se conformer aux normes légales en vigueur (bruit, pollution, sécurité...),*
- 3. la volonté de tous de développer les transports publics et la mobilité douce pour éviter un engorgement programmé de notre ville, si aucune mesure n'était prise,*
- 4. d'assurer un Centre-ville vivant et attractif pour la population et les commerces,*

*il ne faut toutefois pas oublier :*

- que le développement des mesures de mobilité douce vont se faire sur plusieurs années et qu'il s'agit, dans l'intervalle, de proposer des mesures intermédiaires acceptables par le plus grand nombre,*
- que Bulle n'est pas seulement une ville qui grandit, mais également une capitale de district, et qu'à ce titre elle a la responsabilité de faciliter la venue de tous les administrés concernés auprès des services administratifs, légaux, judiciaires, économiques et autres proposés par notre Commune.*

*En conséquence, le Parti PDC/PVL demande que la Ville de Bulle :*

- favorise la création de parkings sous-terrain sur les axes menant au Centre-ville pour libérer les surfaces d'un trafic important et favoriser la mobilité douce,*
- intègre dans ses réflexions les propositions faites par des tiers (privé, fondation ou autres) et profite de ces opportunités extrêmement rares pour mettre en place les incitatifs nécessaires à leur réalisation, faute de quoi nous pourrions nous retrouver à l'avenir dans une impasse, voire face à des obligations beaucoup plus coûteuses. Merci »*

Monsieur le Président remercie Monsieur Christian Repond pour son intervention. Il ajoute que cette résolution a été remise avant le début de la séance au Bureau, qui l'a considérée comme recevable. Il propose néanmoins une suspension de séance afin que les différents groupes puissent en discuter pour procéder au vote de manière un plus avertie.

Monsieur Christian Repond tient à préciser que cette résolution a déjà été envoyée la semaine dernière au Bureau mais également aux chefs de Groupes des différents partis.

Monsieur le Président rétorque que cette résolution n'a pas été discutée c'est pourquoi il souhaite une suspension de séance de quelques minutes.

*Suspension de la séance, de 21h50 à 21h55*

A la reprise de la séance, Monsieur le Président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer. Tel n'étant pas le cas, il passe au vote.

- ↳ Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité des membres présents, soit par 44 oui et 1 abstention, la transmission au Conseil communal de la résolution déposée par Monsieur Christian Repond au nom du Groupe PDC/PVL « Révision du plan de stationnement de la Ville de Bulle ».**